



SOCIETE SAS ST FORMATION 71

3229 Avenue Gabriel Voisin -- 71700 Tournus -- Tel : 06.28.21.43.10

– Mail stformation71@outlook.fr

NDA : 27710286071 – N° Activité : 845.062.876 – N° TVA : FR35 845062876 – R.C.S : MACON

PROGRAMME DE FORMATION CONDUITE DES CHARIOTS A CONDUCTEUR PORTÉ

Selon la recommandation de la CNAMts R489

OBJECTIF DE LA FORMATION :

Permettre aux salariés novices ou expérimentés de se former ou d'actualiser leurs connaissances liées à la conduite et aux règles de sécurité relatives chariots automoteurs de manutention à conducteur porté selon la recommandation CACES® R489 Cat. 1A à 7.

MODALITE D'ACCES

Inscription préalable Minimum 48 heures avant le début de la formation par retour de convention signée.

Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre la formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

PUBLIC :

Toute personne amenée à utiliser des chariots de manutention avec ou sans expérience professionnelle dans le domaine

Pré-requis :

Être âgé de 18 ans minimum

Ne pas avoir de restrictions ou de contre-indications médicales pour l'utilisation de chariot

Maîtriser le français (oral et écrit)

Maîtriser des 4 opérations mathématiques de bases

Expérience professionnelle requise : NON

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

À l'issue de la formation, les participants seront capables :

- d'identifier les différents types de chariots et leurs caractéristiques
- d'interpréter un abaque de charges d'un chariot
- d'identifier les principaux risques, interdictions et règles d'exploitation liés à l'utilisation des chariots en entreprise
- de vérifier l'état d'un chariot et son adéquation aux opérations prévues rapidement
- d'utiliser en sécurité les chariots pour les opérations de bases en entreprise
- d'énumérer les points de mise en sécurité et d'entretien du chariot en fin de poste rapidement

CONTENU (CONFORME À L'ANNEXE 2 DE LA RECOMMANDATION R489) :

THEORIE :

Connaissances générales

Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté

Les principaux types de chariots de manutention

Les catégories CACES®

Notion élémentaire de physique

Stabilité des chariots de manutention

Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention

automoteurs à conducteur porté

Exploitation des chariots de manutention automoteurs

à conducteur porté

Vérifications d'usage des chariots de manutention automoteurs

à conducteur porté

PRATIQUE :

Prise de poste et vérification

Conduite en sécurité et manœuvres

Fin de poste

Opérations d'entretien quotidien

Maintenance

DUREE : 14H (en Recyclage) ou 21H (en Initial)

EFFECTIF : Maximum 6 personnes

HORAIRES : 8H30-12H00 / 13H30-17H00

MOYENS PEDAGOGIQUES

Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique. Le formateur suit un plan précis pour aborder progressivement tous les points du programme.

Formation Théorique :

Alternance d'apport théorique par le formateur à l'aide

d'un exposé et d'exercices en groupe

d'échange d'expériences,

de démonstration et d'explications.

Vérification des acquis tout au long de la formation

Un livret de formation est remis à chaque stagiaire

Formation Pratique :

Mise en situation en groupe

Après démonstration et explication par le formateur,

Chaque stagiaire effectue des manœuvres sous sa direction

pendant que le reste du groupe suit en écoute

pédagogique les indications et corrections du formateur.

Un bilan est effectué en fin de journée pour suivre la progression

SUIVI -ÉVALUATION :

Suivi et sanction de la formation : Feuille de présence, attestation individuelle de fin de formation en cas de réussite aux examens.

Tests CACES® chariots à conducteur porté en Sécurité (Examens théoriques et pratiques selon la Recommandation R489 de la CNAM) ou équivalent.

Appréciation de l'acquisition des compétences et de l'atteinte des objectifs par l'organisme de formation :

Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle par le stagiaire : Enquête de satisfaction.

SANCTION VISEE :

Certification d'Aptitude à la Conduite de Chariots en Sécurité (CACES®) pour les chariots à conducteur porté conforme à la recommandation R489 modifiée de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) délivré par l'organisme testeur habilité par l'INRS.

Code RS : Cat. 1A : 6866 – 1B : 6867 – 2B : 6868 – 3 : 6869 – 4 : 6871 – 5 : 6870 – 6 : 6872 – 7 : 6873

Date Echéance Enregistrement : 31/10/2029